

Réunion du GT RH DGA

du 10 mars 2026

Quelle place est laissée aux personnels civils ?

Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs,

Comment aborder ce 1^{er} GT RH de l'année sans dénoncer la politique de rémunération des experts de la DGA publiée dans la presse il y a quelques jours ?

Compter sur la solde d'anciens militaires et le volontarisme des réservistes, pour leur permettre une rémunération d'experts en cohérence avec le secteur privé, est la preuve de la résignation de l'Administration pour être à la hauteur des ambitions qui attendent la DGA. La DGA ne peut pas se passer du marché de l'emploi issu du privé et des sorties d'école dont sont originaires l'immense majorité des experts de la DGA.

Pour FO Défense, la politique de rémunération doit être menée par le statut, Ouvrier, Fonctionnaire, ICT/TCT ou ASC, mais pas des choix individuels comme la réserve pour obtenir une rémunération décente.

A l'ordre du jour de ce GT, trois points sont proposés : un point ICT/TCT navigants, un focus « Personnel à statut Ouvrier à la DGA » et la présentation du PSRH 2030.

FO remercie le point fait sur la situation des PN/PC qu'elle appelait depuis longtemps. Néanmoins, les comptes n'y sont pas. FO Défense a été la seule organisation syndicale à interpeler l'Administration sur leur particularité avant la sortie du décret de décembre 2023. La réponse aujourd'hui est un projet de décret, non finalisé, qui ne traite pas du calcul de la compensation financière de leur travail d'essais en vol. Problématique qui pourrait être résolue avec un dialogue avec les organisations syndicales parties prenantes. Une autre réponse qui leur est apportée, 3 ans après, est que leur compétence de navigant sera basée sur les spécialités et l'expérience, sans connaître le mécanisme de calcul.

Pour FO Défense, la situation n'est toujours pas acceptable, et elle demande en conséquence la modification du décret de décembre 2023, et la suppression de la part variable pour les ICT afin de l'intégrer dans la rémunération fixe.

FO défense demande la diffusion de la note de gestion des TCT/ICT, et le nuage de points au 31/12/2025. Leur absence met à mal la communication entre le manager et son collaborateur en pleine période d'entretien annuel.



Cette semaine, l'arrêté fixant le nombre de passages de TCT à ICT a été publié. 7 DGA, 4 au SIAé. Nous ne comprenons pas cette baisse drastique, notamment au SIAé. Pour plus de transparence, FO Défense demande la publication des conditionnants.

Concernant le personnel à statut ouvrier au sein de la DGA, FO Défense pose des questions suivantes :

- Que se passe-t-il si on vieillit l'entrée dans le corps des ouvriers de l'Etat sans en tirer toutes les conséquences ?
- Quel sens donner aux 21 professions ouvrières ouvertes au recrutement si on ne les utilise par toutes ?
- Quel parcours professionnel crée-t-on chez les ouvriers de l'Etat si on ne définit pas avec précision le niveau d'expertise liée à la HCC et à chacun des grades ?
- Quelle place est laissée aux TSO si on ne dit pas ce qui est préféré par la DGA/DRH, entre un recrutement TSO ou un recrutement TCT ?

FO rappelle qu'on ne peut pas faire de RH dans la Fonction publique en ignorant les statuts. FO note cependant les efforts affichés pour développer des partenariats avec les lycées professionnels ; il nous semble important que ce point fasse l'objet d'un indicateur.

Enfin, on note qu'aucune présentation n'est faite sur les recrutements externes déjà engagés au cours de ce premier trimestre. Nous appelons à une nouvelle Gestion Provisoire des Ressources Humaines à la DGA via le PSRH : recrutements externes, formation, réservistes, redéploiement en interne.

Nous vous remercions pour votre attention et restons dans l'attente d'actes plutôt que de paroles.

FO, un syndicat libre et indépendant

Paris, le 10 mars 2026

